

# Accompagner et soutenir l'enfant dans le jeu libre



« On reconnaît l'importance et l'apport du jeu pour soutenir le développement global des enfants d'âge préscolaire, quels que soient leurs besoins et leurs caractéristiques<sup>1</sup>. »

Ce document rassemble des éléments clés liés à la place de l'enfant et au rôle de l'enseignante ou de l'enseignant dans le jeu libre.

<sup>1</sup> Ministère de l'Éducation, [Programme-cycle de l'éducation préscolaire](#), Québec, Gouvernement du Québec, 2021, p. 9.

## Mettre en place les conditions propices au jeu libre

« Chaque enfant doit bénéficier de suffisamment d'espace et de temps pour s'engager dans son jeu<sup>2</sup>. »

Au quotidien, l'enseignante ou l'enseignant doit mettre en place les conditions permettant aux enfants de jouer librement :

- prévoir dans l'organisation de la journée deux périodes de jeu libre de 45 à 60 minutes chacune;
- assurer la sécurité;
- établir un climat où les enfants se sentent en confiance;
- observer les enfants dans leur jeu;
- être à l'écoute et disponible;
- prévoir le matériel qui répond aux besoins et aux intérêts des enfants.

« Le plaisir et la satisfaction que le jeu procure à l'enfant deviennent des facteurs de motivation lui permettant de s'engager et de persévérer<sup>3</sup>. »

Dans le jeu libre, l'enfant devrait :

- choisir librement à quoi, comment, où, avec qui et avec quoi il joue;
- ne pas avoir à dire son choix de jeu ni la façon dont il jouera;
- pouvoir, afin de résoudre un problème, trouver des solutions souvent changeantes, parfois surprenantes et créatives;
- pouvoir jouer au mieux de ses capacités et être porté à aller plus loin, stimulé par le contact des autres;
- développer des habiletés associées aux fonctions exécutives nécessaires à la poursuite de sa vie d'élève;
- pouvoir à tout moment mettre fin à son jeu selon son intérêt.

*Ce qu'on garde en tête*

- Le jeu libre est toujours amorcé et dirigé par l'enfant.
- Les changements d'idée et les tâtonnements font partie du jeu.
- Dans le jeu libre, il n'y a pas d'objectif prédéterminé par l'enseignante ou l'enseignant.
- Le jeu libre amène l'enfant à réaliser naturellement des apprentissages et à consolider des connaissances.
- Le jeu libre permet à l'enfant de vivre diverses expériences favorisant son développement.
- Certaines occasions d'apprentissage qu'offre le jeu peuvent rester non exploitées.
- Le jeu en soi est plus important qu'un résultat.

Observer les enfants dans leur jeu libre est l'occasion de voir ce qu'ils connaissent, ce qu'ils savent faire, ce qu'ils cherchent à comprendre, ce qui les intéresse, ce qu'ils ressentent et ce dont ils ont besoin.

---

<sup>2</sup> Ministère de l'Éducation, [Programme-cycle de l'éducation préscolaire](#), Québec, Gouvernement du Québec, 2021, p. 9.

<sup>3</sup> Ministère de l'Éducation, [Programme-cycle de l'éducation préscolaire](#), Québec, Gouvernement du Québec, 2021, p. 9.

## Accompagner l'enfant dans le jeu libre

Dans le jeu libre, l'enfant peut, à l'occasion et de façon temporaire, avoir besoin d'être encouragé pour gagner en confiance et maintenir sa motivation.

L'enseignante ou l'enseignant accompagne l'enfant dans son jeu :

- en organisant sa classe et en prévoyant :
  - un temps et un espace suffisants;
  - l'accessibilité et la disponibilité du matériel;
  - en proposant des idées et du matériel qui répondent aux actions vécues dans le jeu;
- en portant sur l'enfant une attention bienveillante dont il a besoin, qui le sécurise et qui lui permet d'être reconnu tel qu'il est :
  - un geste;
  - un regard;
  - un mot d'encouragement.

## Ce qu'on garde en tête

- L'enseignante ou l'enseignant accompagne l'enfant dans :
  - son développement affectif et social;
  - le perfectionnement de ses habiletés;
  - l'acquisition de nouvelles connaissances.
- L'enfant :
  - amorce et dirige son jeu;
  - peut accepter ou non de faire une place à l'enseignante ou à l'enseignant dans son jeu.
- C'est le jeu qui doit guider l'enseignante ou l'enseignant et non le contraire :
  - l'enseignante ou l'enseignant répond à un besoin immédiat issu du jeu de l'enfant;
  - les caractéristiques du jeu libre doivent s'y retrouver.

## Soutenir l'enfant dans le jeu libre

L'enfant peut, à l'occasion, être invité à s'ouvrir à de nouvelles propositions qui lui permettront de développer ses habiletés, d'acquérir de nouvelles connaissances et de maintenir son engagement dans son jeu.

- À la suite de ses observations, l'enseignante ou l'enseignant peut intervenir dans le jeu de manière ponctuelle avec une intention pédagogique ciblée. Il s'agit alors de jeu libre auquel s'ajoute un rôle assumé par l'enseignante ou l'enseignant.
- Les interventions de l'enseignante ou de l'enseignant sont proposées en réponse aux actions de l'enfant. Elles :
  - amènent l'enfant à explorer davantage;
  - répondent à une situation précise (un besoin, un questionnement, une demande, etc.);
  - peuvent prendre la forme d'une activité qui s'insère dans le jeu libre;
  - intègrent des apprentissages intentionnels.

### *Ce qu'on garde en tête*

- L'enseignante ou l'enseignant a le souci de maintenir le niveau d'engagement de l'enfant en respectant sa zone proximale de développement :
  - si elle ou il vise trop haut ou trop bas, il y a un risque de désintérêt, de découragement ou de désengagement de l'enfant;
  - le jeu doit demeurer amusant et intéressant pour l'enfant.
- L'enfant doit :
  - adhérer de lui-même et de façon spontanée aux propositions de l'enseignante ou de l'enseignant;
  - conserver une certaine autonomie (orienter librement ses actions et ses choix en fonction de ses propres intérêts);
  - être amené progressivement à gérer de nouveau lui-même le jeu.
- Si l'enfant est obligé de jouer avec un jeu précis et d'une façon désignée, cela devient un exercice.

## Je poursuis la réflexion

Dans ma pratique...

... j'ai le souci :

- de respecter le choix de jeu de l'enfant et sa façon d'y jouer;
- d'offrir à l'enfant le temps et l'espace nécessaires ainsi qu'un environnement où il sent qu'il peut jouer librement;
- de prendre le temps d'observer afin d'identifier le bon moment pour intervenir.



... je reconnais qu'accompagner et soutenir l'enfant dans son jeu est bénéfique si :

- l'enfant demeure intéressé et motivé et qu'il a le goût de poursuivre son engagement dans son jeu;
- l'enfant a profité préalablement de suffisamment de temps de jeu libre;
- l'intention pédagogique se situe dans la zone proximale de développement de l'enfant;
- l'enfant a l'occasion de réinvestir ses nouveaux apprentissages lors du jeu libre.

### METTRE EN PLACE LES CONDITIONS PROPICES

- ✓ Prévoir dans l'organisation de la journée deux périodes de jeu libre de 45 à 60 minutes chacune.
- ✓ Assurer la sécurité.
- ✓ Établir un climat où les enfants se sentent en confiance.
- ✓ Observer les enfants dans leur jeu.
- ✓ Être à l'écoute et disponible.
- ✓ Prévoir le matériel qui répond aux besoins et aux intérêts des enfants.

### ACCOMPAGNER

- ✓ Accompagner l'enfant tout en le laissant complètement libre de ses actions dans son jeu.
- ✓ Alimenter le jeu libre en proposant des idées en lien direct avec ce qui intéresse l'enfant.
- ✓ Observer activement l'enfant avec l'intention de l'accompagner dans son jeu.

### SOUTENIR

- ✓ Prendre, d'une manière provisoire, le rôle de leader.
- ✓ Modeler le jeu avec une intention pédagogique précise.
- ✓ Encourager l'exploration de nouvelles expériences (jeux, notions).

---

---

---

---

---